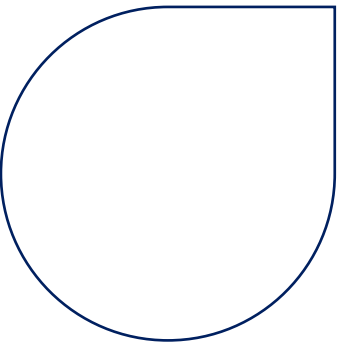


2026
2027

LIVRET DE L'ÉTUDIANT

MASTER MEEF
CONSEILLER PRINCIPAL
D'ÉDUCATION DIGITALISÉ





SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
Équipes	3
Présentation du parcours	5
 CONTENU MASTER 2.....	9
UE 1 : Maitriser les savoirs et les compétences pour favoriser les situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves dans leur parcours scolaire	9
UE 2 : Concevoir, mettre en œuvre et analyse de missions d'éducation	12
UE 3 : Être fonctionnaire CPE, garant du droit et acteur de la communauté éducative au sein du système éducatif	24
UE 4 : Se former à et par la recherche : séminaires et mise en œuvre du mémoire universitaire professionnel	34
 ANNEXES	36
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C)	37

DIRECTION

Directeur de l'INSPÉ de l'académie d'Amiens

Christophe BIDENT

Directrice adjointe 2nd degré et responsable des mentions 2 et 3

Isabelle GODDYN

Responsable recherche et innovation

Lucie MOUGENOT

SECRETARIATS**Scolarité**

Arnaud BLIN

arnaud.blin@u-picardie.fr

FORMATEURS

Responsable du parcours

Julie TOURNIER

julie.tournier@u-picardie.fr

Formateurs au sein du parcours

Sébastien KWIEK

Nicolas LEBRUN

Sébastien LEDOUX

Simon MASSEI

Clément PARISE

Samuel RAVEAUX

Julie TOURNIER

Christophe VERSELLE

Le Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF) mention Encadrement éducatif parcours CPE digitalisé est proposé à distance. Il s'adresse aux salariés, aux candidats éloignés géographiquement ou aux personnes en situation de handicap.

Il donne accès à des modules interactifs d'auto-formation, à une application mobile dédiée à la découverte de l'environnement professionnel, à des corrections personnalisées et à l'ensemble des activités mises à sa disposition.

Il vise à faire acquérir progressivement, aux étudiants, les compétences du référentiel des Conseillers Principaux d'Éducation exerçant au sein d'un établissement public local d'enseignement (EPL), tout en les dotant à la fois d'une forte culture générale sur les questions d'éducation et d'un esprit critique par la connaissance et l'initiation à la recherche.

Le Master 1 inclut une partie disciplinaire, une partie didactique, l'apprentissage du métier de CPE, une initiation à la recherche.

Le Master 2 poursuit l'apprentissage du métier et assure la préparation au concours de recrutement de conseillers principaux d'éducation (épreuves écrites et orales).

Les étudiants découvrent progressivement le système éducatif, le fonctionnement des établissements scolaires et la professionnalité du CPE. Ils développent également des compétences méthodologiques indispensables à l'obtention des épreuves écrites et orales du concours.

Ils sont amenés à s'interroger sur les grandes thématiques éducatives qui traversent l'École mais aussi sur l'approche systémique induite par le positionnement du CPE, fonctionnaire d'état, agissant au sein d'équipes plurielles, en collaboration avec les familles et partenaires de l'institution, dans la perspective de la vie scolaire, définie ainsi dans les textes : « placer les adolescents dans les meilleures conditions de vie individuelle et collective, de réussite scolaire et d'épanouissement personnel ».

Concours visé et autres secteurs d'insertion professionnelle

Le principal débouché du master est le métier de Conseiller Principal d'Éducation dans l'enseignement secondaire public (collège ou lycée) après la réussite au concours national : CRCPE (concours de recrutement de conseiller principal d'éducation).

Pour les étudiants non admis aux concours CPE et qui ne souhaitent pas poursuivre dans cette orientation professionnelle, le Master MEEF mention Encadrement éducatif, une fois validé, est aussi un atout important dans la préparation d'autres concours ou l'intégration dans certains secteurs professionnels en lien avec l'éducation ou la prise en charge des jeunes.

Par la culture générale pointue exigée (sur l'adolescent, la jeunesse, le système éducatif, et plus largement les métiers de la formation dans leur dimension historique, sociologique, psychologique, philosophique mais aussi sur la vie scolaire et l'encadrement des jeunes), par l'acquisition de compétences multiples (méthodologie de la composition, de l'analyse d'une situation éducative, de l'étude de dossiers documentaires, de la maîtrise des techniques d'animation, d'entretien, de suivi etc.), le master permet, en effet, à de nombreux étudiants de réussir d'autres concours dans le champ de l'éducation spécialisée, de l'encadrement éducatif et de la protection judiciaire de la jeunesse ou de mettre à contribution leurs compétences au sein de structures éducatives culturelles ou associatives.

Certains s'orientent en tant qu'adjoint éducatif dans les établissements de l'enseignement secondaire privé, responsable de secteur éducatif ou de dispositifs (d'insertion, d'animation...) en direction des jeunes, au sein d'organismes et/ou d'associations.

D'autres trouvent des débouchés au sein des collectivités territoriales et gèrent, en spécialistes, les dossiers liés à l'éducation et à l'insertion des jeunes.

Par ailleurs, la rigueur rédactionnelle, l'aisance orale et l'acquisition de gestes professionnels en ce qui concerne, d'une part, la gestion d'un service ou l'animation d'une équipe, d'autre part, le conseil dans le cadre de l'entretien sont des compétences aisément valorisables dans le monde professionnel. Comme le métier de CPE est aussi diversifié que le concours est difficile, sa préparation est exigeante tant d'un point de vue intellectuel qu'opérationnel et garantit ainsi un haut niveau de formation.

De fait, ce Master MEEF mention Encadrement éducatif est un Master riche et intéressant en lien avec l'actualité et le champ large de l'éducation des enfants et de la jeunesse, aussi il demande à la fois un travail et un investissement personnel soutenu.

Vie scolaire, carrefour de l'établissement

« Unité fonctionnelle, dimension de l'action scolaire qui doit être maîtrisée, comme les autres centres de l'action éducative, la vie scolaire s'identifie à ses objectifs, ses moyens, ses méthodes et sa déontologie.

Outil de la complexité nouvelle des établissements, elle se caractérise par son attention aux besoins des élèves ». *JP OBIN : Préface de « la Vie Scolaire » de Christian VITALI*

La vie scolaire ne doit pas se limiter à représenter les temps et lieux « hors de la classe ». La vie scolaire poursuit une finalité éducative et doit être pensée de façon globale. Il s'agit d'apprendre aux élèves à vivre ensemble, favoriser le développement de l'autonomie, l'initiative et la responsabilité, et leur permettre d'acquérir des compétences civiques et sociales. La vie scolaire prend en compte l'élève dans sa globalité d'adolescent et de futur citoyen : accueil des élèves, suivi individuel et collectif, actions de prévention et de sensibilisation, projets divers portés par les élèves, internat, élections et formation des délégués...

Le travail dans un service de vie scolaire implique la notion équipe et le travail en partenariat. L'équipe doit être soudée et les discours cohérents : la cohérence étant le gage d'une meilleure compréhension de la part des élèves et des autres membres de la communauté éducative.

La loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour l'école de la République souligne dans son rapport annexé la place importante du climat scolaire avec l'objectif d' **« améliorer le climat scolaire pour refonder une école sereine et citoyenne en redynamisant la vie scolaire et en prévenant et en traitant les problèmes de violence et d'insécurité »**.

Cette notion de climat scolaire nouvellement intégrée dans le paysage éducatif français souligne la préoccupation de tous les acteurs de renouveler l'approche de la prévention des violences.

Il s'agit d'accorder une importance majeure à la vigilance afin de prévenir, d'anticiper tout ce qui peut créer des tensions dans les établissements.

En effet, comme le souligne **Monica GATHER THURLER**, professeure de la Faculté de Genève en psychologie et des sciences de l'éducation « Chaque établissement a sa propre atmosphère, ses propres vibrations qui le rendent unique. Le climat d'un établissement exerce une forte influence sur ceux qui y travaillent car, dans une large mesure, leurs fonctionnements intellectuels, sociaux et personnels en dépendent ».

La vie scolaire se doit de répondre au mieux aux attentes de l'École de la République par un travail d'équipe basé sur la confiance, la communication, le respect des règles, l'envie, l'investissement sans jamais oublier pourquoi nous exerçons ces fonctions.

La vie scolaire, emmenée par son équipe de conseillers principaux d'éducation, d'Assistants d'Éducation, de Services civiques et de contrats aidés se devra autant qu'il est humainement et techniquement possible de : **« Placer les adolescents dans les meilleures conditions de vie individuelle et collective, de réussite scolaire et d'épanouissement personnel. »**

L'équipe des responsables du parcours CPE vous souhaite la bienvenue et vous souhaite une bonne année dans le Master MEEF mention Encadrement éducatif.

Nicolas LEBRUN, Julie TOURNIER, Co-responsables des parcours

Maquette MASTER MEEF 3ème mention

Parcours : CPE Digitalisé

UE - Unité d'Enseignement EC - Eléments constitutifs		Matières	Code UE / EC	Code matière	ECTS	Volumes (h)			Code UE / EC	Code matière	ECTS	Volumes (h)		
						CM	TD	TP				CM	TD	TP
Maîtriser les savoirs et les compétences pour favoriser les situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves dans leur parcours scolaire			UE1.1		22	54	138	0	UE1.2		5	7	71	0
Le CPE face aux enjeux de L'Ecole et de la société			EC1A.1		8	23	58							
Analyser afin de fonder son action avec pertinence			EC1B.1		2	6	13		EC1B.2		2	3	14	
Le CPE, accompagnateur de l'adolescent			EC1C.1		3	6	18		EC1C.2		3	4	17	
Approche systémique de l'Ecole, entre héritage et actualité			EC1D.1		7	15	41							
Le CPE, acteur de la dynamique de groupe et de l'agir en équipe			EC1E.1		2	4	8							
Méthodologie du concours									EC1G.2				40	
Concevoir, mettre en œuvre et analyse de missions d'éducation			UE2.1		20	37	107	0	UE2.2		26	59	117	0
Scénarisation des situations éducatives			EC2A.1		6	15	30		EC2A.2		5	2	30	
Simulation de l'agir professionnel du CPE									EC2B.2			37	23	
Animer les différents axes de la politique éducative			EC2C.1		3	16	11							
Accompagnement du parcours de formation personnalisé à distance			EC2D.1				18							
Le service et l'équipe : scénarisation des compétences d'organisation et d'animation			EC2E.1		3	6	18		EC2E.2		2	7	8	
De la cognition à la dimension pédagogique du CPE									EC2F.2		7	13	26	
Accompagnement groupal de la pratique			EC2G.1		8		30		EC2G.2		12		30	
Stages			EC2S.1						EC2S.2					
Etre fonctionnaire CPE, garant du droit et acteur de la communauté éducative au sein du système éducatif			UE3.1		10	6	37	27	UE3.2		13	11	103	10
La communication interpersonnelle au service de la dimension relationnelle de la fonction de CPE									EC3A.2				49	
Agir pour un climat serein : enjeux et modalités d'action									EC3B.2		3	7	14	
Se former, s'autoformer et enseigner au et par le numérique			EC3C.1		3		9	6	EC3C.2		3		11	4
Projet culturel : artistique, scientifique ou éducatif			EC3D.1		3			21	EC3D.2		2			6
Langue vivante étrangère au choix	Langue Vivante Etrangère : Allemand		EC3E.1	EC3EA.1	2		20		EC3E.2	EC3EA.2	2		20	
	Langue Vivante Etrangère : Anglais	EC3EB.1						EC3EB.2						
	Langue Vivante Etrangère : Espagnol	EC3EC.1						EC3EC.2						
Spécialisation au choix	Langues et interdisciplinarité		EC3F.1	EC3FA.1	2	6	8		EC3F.2	EC3FA.2	3	4	9	
	Allophonie et francophonie	EC3FB.1								EC3FB.2				
	Ecole inclusive	EC3FC.1								EC3FC.2				
	Développement durable	EC3FD.1								EC3FD.2				
Se former à et par la recherche : Séminaires et mise en œuvre du mémoire universitaire professionnel			UE4.1		8	6	26	0	UE4.2		16	0	28	0
Séminaires communs	Principes et modalités des recherches collaboratives		EC4A.1	EC4AA.1	8	6			EC4A.2		16			
	Les dispositifs méthodologiques	EC4AB.1				4								
	L'écriture à visée scientifique									EC4AC.2			6	
Séminaires de recherche		Séminaires de recherche	EC4B.1				22		EC4B.2				22	
TOTAUX			438		60	103	308	27	406		60	77	319	10

UE1.2

MAITRISER LES SAVOIRS ET LES COMPETENCES POUR FAVORISER LES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE ET D'ACCOMPAGNEMENT DES ELEVES DANS LEUR PARCOURS SCOLAIRE

ECTS : 5

EC 1

ANALYSER AFIN DE FONDER SON ACTION AVEC PERTINENCE

ECTS : 2

CM : 3

TD : 14

TP :

Objectifs :

Cet EC vise à mettre les étudiants en activité pour qu'ils mettent à contribution les compétences acquises en termes d'analyse.

Contenus :

Il s'agit de travailler l'analyse au travers d'applications concrètes. Les étudiants, face à un sujet et/ou un dossier, sont amenés, d'une part à développer leur réflexion et à, d'autre part, à organiser leur propos afin d'en rendre compte dans une perspective démonstrative. Les étudiants apprennent ainsi à appréhender les sujets dans leur complexité avec une approche systémique.

M3C session 1 :

Activités de contrôle continu

M3C session 2 :

Activités de contrôle continu

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Formation intégralement par le numérique avec la découverte de l'utilisation d'une plateforme d'apprentissage qui favorisera l'utilisation d'outils numériques variés et de pratiques adaptées.

Compétences validées :

Utilise les outils numériques et réseaux mis en place dans l'établissement
Distingue les usages personnels et professionnels dans sa pratique

EC1C.2

LE CPE, ACCOMPAGNATEUR DE L'ADOLESCENT

ECTS : 3

CM : 4

TD : 17

TP :

Objectifs :

Permettre aux étudiants :

- D'appréhender les caractéristiques liées au processus adolescent dans l'environnement scolaire et de réfléchir à sa position professionnelle en tant que CPE face et pour l'adolescent.
- De travailler en tant que CPE sur la rencontre des adolescents (écouter, comprendre, accompagner) en situation scolaire.
- De réfléchir sur les situations d'adolescents « ordinaires » et d'adolescents vulnérables dans leur rapport à l'environnement social et culturel de plus en plus incertain.

Contenus :

L'approche et les définitions de l'adolescence comme processus de changements et de création de soi ; le rapport des adolescents au corps ; au cadre scolaire, aux pairs (groupe versus bande) ; la transformation des liens à l'adolescence (séparation ; individuation ; socialisation) et les « troubles contemporains du lien » ; le rapport des adolescents à l'institution : la question du dedans-dehors ; le retentissement de l'environnement sur la construction identitaire des adolescents

M3C session 1 :

Activités de contrôle continu

M3C session 2 :

Activités de contrôle continu

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Formation intégralement par le numérique avec la découverte de l'utilisation d'une plateforme d'apprentissage qui favorisera l'utilisation d'outils numériques variés et de pratiques adaptées.

Compétences validées :

Utilise les outils numériques et réseaux mis en place dans l'établissement
Distingue les usages personnels et professionnels dans sa pratique

EC1G.2

METHODOLOGIE DU CONCOURS

ECTS :

CM :

TD : 40

TP :

Objectifs :

La formation vise l'acquisition, par les étudiants, de la méthode des épreuves écrites du concours : la composition et l'analyse d'une situation éducative.

Contenus :

Cet EC permet d'aborder les points méthodologiques suivants : problématisation, structuration, étude d'un dossier, sélection, mise en perspective, analyse et synthèse des informations et documents.

Elle permet également de travailler l'appropriation et l'utilisation des connaissances théoriques et pratiques de la formation dans la perspective d'épreuves professionnalisantes : approche systémique d'un établissement, position du CPE, etc.

M3C session 1 :

Non évalué

M3C session 2 :

Non évalué

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Formation intégralement par le numérique avec la découverte de l'utilisation d'une plateforme d'apprentissage qui favorisera l'utilisation d'outils numériques variés et de pratiques adaptées.

Compétences validées :

Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction (CC1, CC2, CC6)

Compétences relatives à la contribution du CPE à la définition et à la mise en œuvre de la politique éducative (CS2, CS3, CS4, CS8)

UE2.2

CONCEVOIR, METTRE EN ŒUVRE ET ANALYSE DE MISSIONS D'EDUCATION

ECTS : 26

EC2A.2

SCENARISATION DES SITUATIONS EDUCATIVES

ECTS : 5

CM : 2

TD : 30

TP :

Objectifs :

Il conviendra de développer la capacité d'appréhender les situations éducatives dans une perspective plurielle. Aussi les étudiants seront amenés à répondre de situations en mobilisant les éléments du cadre juridique et institutionnel mais aussi en prenant en compte la réalité concrète des établissements scolaires.

Il s'agira donc de pouvoir :

- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- Prendre en compte les enjeux éducatifs et juridiques
- Se familiariser avec les aspects juridiques liés à la fonction de CPE
- Connaître les textes de référence liés au droit dans les établissements et aux fonctionnaires
- Se familiariser avec le fonctionnement des EPLE en prenant en compte leurs diversités
- Aborder les principes généraux de fonctionnement et les outils et ressources mis à disposition des personnels pour assurer leurs missions et ainsi répondre aux exigences de l'École de la République
- Connaître l'institution scolaire, les politiques éducatives et les EPLE (fonctionnement et acteurs)
- Savoir appréhender les différents publics et déterminer les moyens mis à disposition des EPLE pour accueillir et placer les élèves dans les meilleures conditions de réussite scolaire
- Connaître les partenaires et interlocuteurs extérieurs à l'école avec lesquels nous sommes amenés à travailler, les dispositifs d'aide à l'insertion des élèves
- Se familiariser avec le fonctionnement des EPLE en prenant en compte leurs diversités.
- Aborder les principes généraux de fonctionnement et les outils et ressources mis à disposition des personnels pour assurer leurs missions et ainsi répondre aux exigences de l'École de la République
- Connaître l'institution scolaire, les politiques éducatives et les EPLE (fonctionnement et acteurs)
- Savoir appréhender les différents publics et déterminer les moyens mis à disposition des EPLE pour accueillir et placer les élèves dans les meilleures conditions de réussite scolaire
- Connaître les partenaires et interlocuteurs extérieurs à l'école avec lesquels nous sommes amenés à travailler, les dispositifs d'aide à l'insertion des élèves
- Appréhender l'identité du conseiller principal d'éducation et de prendre conscience d'une professionnalité qui s'inscrit dans une histoire, dans le cadre de textes et de pratiques professionnelles

Contenus :

Au sein de nos sociétés les rapports se judiciaient. Il en est de même dans les EPLE, dans les entre l'administration et les administrés que sont les parents et les élèves.

Le CPE est bien souvent le premier contact que les familles ont avec l'établissement. Il est donc indispensable qu'il connaisse et maîtrise le langage juridique et les procédures à respecter et à appliquer. Trop souvent encore, des situations mal gérées dans les premiers instants font l'objet d'un recours hiérarchique ou contentieux. Pour ce faire, les outils de recherche juridique, la hiérarchie des normes juridiques, l'organisation de la justice, le règlement intérieur de l'EPLE et les sanctions et les procédures disciplinaires seront étudiées. De plus, le CPE, responsable de service et fonctionnaire, doit connaître les droits, les obligations et les responsabilités des agents publics au travers des textes nationaux (circulaires relatives à l'organisation des procédures disciplinaires, et à l'application de la règle, mesures de prévention et sanctions, loi relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires).

Le programme visera également à appréhender et à identifier la politique éducative menée, sa transcription dans le projet d'établissement et les contrats d'objectifs et le règlement intérieur. Nous nous intéresserons aux différentes instances et du rôle de chacune d'elle en lien avec le métier de CPE. Nous aborderons les notions d'équipe et de communauté éducative en nous focalisant sur les personnels des EPLE et partenaires. (Statuts, rôles et fonctions). Enfin, dans le cadre de l'École inclusive, nous serons amenés à découvrir les structures et dispositifs d'aide personnalisée nécessaires à la réussite de chaque enfant de la république et nous aborderons la notion de diversité des publics.

Le contenu comprendra également les éléments suivants : de l'origine à l'identité professionnelle, l'évolution de la professionnalité. Les textes officiels qui encadrent la pratique : circulaire de mission, référentiel de compétences, responsabilités du fonctionnaire. La position du CPE au sein de l'EPLE : CPE dans un système et dans un collectif. La construction d'une identité entre prescriptions et réalité de terrain au travers de 3 temps que sont l'assignation, le refus et la construction.

M3C session 1 :

Activités de contrôle continu

M3C session 2 :

Activités de contrôle continu

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Formation intégralement par le numérique avec la découverte de l'utilisation d'une plateforme d'apprentissage qui favorisera l'utilisation d'outils numériques variés et de pratiques adaptées.

Compétences validées :

Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction (CC1, CC2, CC6)
Compétences relatives à la contribution du CPE à la définition et à la mise en œuvre de la politique éducative (CS2, CS3, CS4, CS8)

EC2B.2

SIMULATION DE L'AGIR PROFESSIONNEL DU CPE

ECTS :

CM : 37

TD : 23

TP :

Objectifs :

Le CPE est confronté, au quotidien, à des situations concrètes diversifiées. Il s'agira de lui permettre de développer des réflexes afin de pouvoir y faire face en mobilisant ses capacités d'action.

Contenus :

La démarche de projet pour fonder un programme d'actions. Une méthodologie pour des actions concrètes en prenant en compte les questions essentielles : quoi, pourquoi, selon quelles modalités, dans quel cadre, etc.

M3C session 1 :

Non évalué

M3C session 2 :

Non évalué

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Formation intégralement par le numérique avec la découverte de l'utilisation d'une plateforme d'apprentissage qui favorisera l'utilisation d'outils numériques variés et de pratiques adaptées.

Compétences validées :

Utilise les outils numériques et réseaux mis en place dans l'établissement
Distingue les usages personnels et professionnels dans sa pratique

EC2E.2

LE SERVICE ET L'EQUIPE : SCENARISATION DES COMPETENCES D'ORGANISATION ET D'ANIMATION

ECTS : 2

CM : 7

TD : 8

TP :

Objectifs :

Développer les compétences relatives à l'animation d'une équipe et au pilotage d'un service.

Contenus :

Il conviendra d'interroger la compétence de responsable de l'organisation et de l'animation d'une équipe reconnue au CPE. Il s'agira de questionner la dimension relationnelle : les attitudes et l'écoute ; l'analyse transactionnelle ; la communication notamment non violente.

Seront également approfondis les missions et statuts des personnels de vie scolaire, les textes qui encadrent leur pratique. La définition d'une politique de service sera abordée dans la perspective d'en faire un levier de la politique d'établissement. Par ailleurs, des techniques de pilotage d'un service et d'animation d'une équipe permettront de développer des compétences de responsable de service : entretien de recrutement, d'évaluation, animation de réunions, mise en place de formations visant à développer les compétences des assistants d'éducation, organisation, planification et délégation comme leviers d'un service efficace.

M3C session 1 :

Activités de contrôle continu

M3C session 2 :

Activités de contrôle continu

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Formation intégralement par le numérique avec la découverte de l'utilisation d'une plateforme d'apprentissage qui favorisera l'utilisation d'outils numériques variés et de pratiques adaptées.

Compétences validées :

Utilise les outils numériques et réseaux mis en place dans l'établissement

Distingue les usages personnels et professionnels dans sa pratique

Formation intégralement par le numérique avec la découverte de l'utilisation d'une plateforme d'apprentissage qui favorisera l'utilisation d'outils numériques variés et de pratiques adaptées

Compétences validées :

Utilise les outils numériques et réseaux mis en place dans l'établissement

Distingue les usages personnels et professionnels dans sa pratique

EC2F.2

DE LA COGNITION A LA DIMENSION PEDAGOGIQUE DU CPE

ECTS : 7

CM : 13

TD : 26

TP :

Objectifs :

Le CPE a un rôle pédagogique et fonde son action sur les sciences cognitives et les sciences de l'éducation. Cet EC vise à acquérir des connaissances et compétences relatives à la cognition et à la pédagogie en questionnant les processus d'apprentissage et la construction de séquences et séances engageantes.

Contenus :

Les processus d'apprentissage ; La définition d'objectifs pédagogiques ; La conception d'un scénario pédagogique ; L'animation ; L'évaluation ; Les outils numériques éducatifs.

M3C session 1 :

Activités de contrôle continu

M3C session 2 :

Activités de contrôle continu

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Formation intégralement par le numérique avec la découverte de l'utilisation d'une plateforme d'apprentissage qui favorisera l'utilisation d'outils numériques variés et de pratiques adaptées.
Création de séances scénarisées avec des outils numériques.

Compétences validées :

Utilise les outils numériques et réseaux mis en place dans l'établissement
Distingue les usages personnels et professionnels dans sa pratique

EC2G.2

ACCOMPAGNEMENT GROUPEL DE LA PRATIQUE

ECTS : 8

CM :

TD : 30

TP :

Objectifs :

L'ensemble des plans de formation propose une UE d'accompagnement groupal de la pratique, permettant aux étudiants et stagiaires de poursuivre le travail sur une pratique réflexive du métier, en lien avec leur lieu de stage ou d'exercice.

Contenus :

Ces temps de formation assurent la cohérence de la formation des étudiants M2 et des fonctionnaires stagiaires. Ils constituent un lieu d'échanges des observations et des pratiques professionnelles dans la perspective de construire et de nourrir l'identité professionnelle. Ils font l'objet d'une planification autour des éléments de la professionnalisation, afin de pouvoir anticiper l'articulation avec les blocs disciplinaires et didactiques.

Dans le même esprit, la diffusion à l'avance du contenu de cette UE est souvent indispensable pour que les étudiants puissent anticiper les sujets/thématiques qui seront traités afin de pouvoir réellement s'appuyer sur leurs expériences et se munir de toutes les traces (témoins de leurs pratiques de terrain).

M3C session 1 :

Activités de contrôle continu

M3C session 2 :

Activités de contrôle continu

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Formation intégralement par le numérique avec la découverte de l'utilisation d'une plateforme d'apprentissage qui favorisera l'utilisation d'outils numériques variés et de pratiques adaptées.

Familiarisation avec les environnements numériques de travail et logiciels de suivi en établissement.

Compétences validées :

Compétences d'analyse et d'adaptation de sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions du métier et de son environnement de travail (CC14)

Compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et son environnement (CC7, CC10, CC11, CC12, CC13)

Le stage d'observation et de pratique accompagnée (SOPA) fait l'objet de conventions tripartites entre les établissements d'enseignement supérieur, les services académiques et le stagiaire. Ce stage est placé sous la responsabilité administrative et pédagogique de l'équipe pédagogique du master.

Le **stage comprend 324 heures** et est le support d'une **formation en alternance**. Il donne lieu à un temps de préparation, une phase d'accompagnement à l'INSPÉ, une phase d'exploitation et d'analyse réflexive sur le lieu de stage et dans le temps de formation des Unités d'Enseignement accompagnant le stage. Dans la perspective de flexibilisation des parcours, sont offertes aux étudiants plusieurs opportunités de reconnaissance de missions réalisées.

L'étudiant étudie son projet d'immersion professionnelle avec son tuteur INSPÉ. Ce dernier valide les missions reconnues.

Les missions de contractuel CPE

Les CPE contractuels peuvent comptabiliser leur temps de travail comme temps de stage. Ils n'ont pas besoin d'une convention

Les missions en tant qu'assistant d'éducation

Les **assistants d'éducation**, dans certaines situations peuvent faire reconnaître certaines missions effectuées **dans le cadre de leur activité professionnelle**, comme complément pour le temps du stage. Ces missions doivent **s'apparenter à des responsabilités particulières** (suivi de classe, animation du conseil de la vie collégienne ou lycéenne, mise en œuvre de projets). Il ne peut s'agir, par exemple, de comptabiliser une surveillance de permanence comme un temps de stage. Les heures reconnues pendant son temps de travail (AED) (pour mission compatible avec un stage) ne nécessitent pas de conventions de stage.

La comptabilisation de ces missions ne peut pas concerner le volume total mais, au maximum, **180 heures dans le cadre des 324 heures pour le M2**

Lorsqu'un **assistant d'éducation** s'implique au sein de son établissement, **en dehors de son temps de travail, il peut comptabiliser ce temps**. Par exemple, un assistant d'éducation au sein du lycée X finit son service à 17.00 et reste afin d'assister aux conseils de classe de 17.30 à 19.30, l'établissement atteste de la durée (2 heures) et de la nature de cette présence (participation au conseil de classe de la 2^{nde} 6) afin que cette durée soit prise en compte.

Les actions professionnelles

Principe et description :

Les étudiants peuvent faire reconnaître des missions spécifiques comme un temps de stage (engagement dans un dispositif relais, dans une école de la seconde chance, dans une association en partenariat avec l'Éducation Nationale, etc.).

Ces actions respecteront les mêmes règles que les missions au sein des établissements : maximum de 180 heures pour le M2 sur les 324 heures à effectuer.

Les actions professionnelles au service de différentes structures ne nécessitent pas de convention mais une attestation de l'EPLÉ concernant les activités réalisées et le temps consacré.

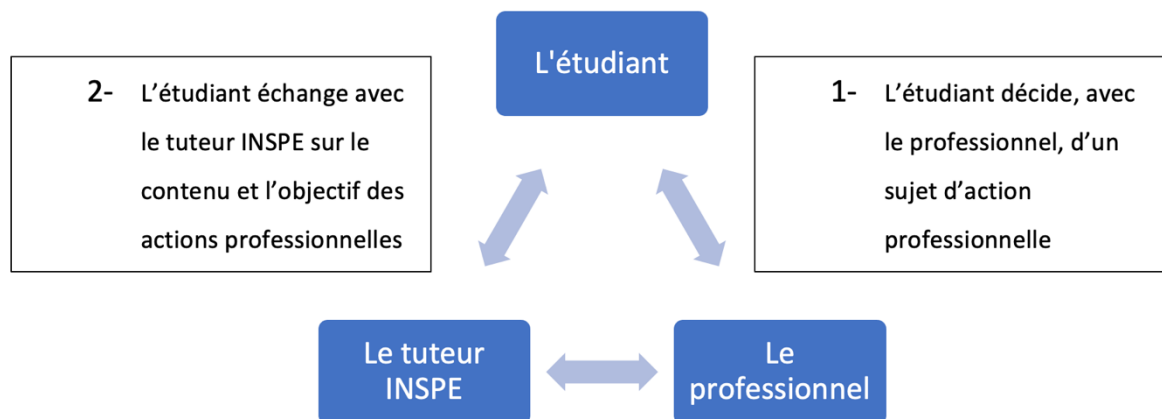
Une action professionnelle permet de mettre en œuvre les compétences du référentiel par l'implication dans l'action. Elle se concrétise par un ensemble de missions réalisées par l'étudiant dans le cadre d'une situation professionnelle.

Les actions professionnelles s'appuient sur des besoins exprimés par les milieux professionnels associés à la formation. Elles visent à développer des compétences sous les contraintes du réel. Elles

permettent, d'une part, l'articulation entre les apports théoriques et les réalisations pratiques, d'autre part, l'intégration des savoirs et savoir-faire.

L'étudiant retient maximum 4 actions par an qui seront présentées sous forme de fiches descriptives.

Modalité de mise en œuvre :



L'étudiant, sur son temps libre va à la rencontre de professionnels au sein de structures d'accueil, leur demande leurs besoins, les leviers d'amélioration en matière de politique éducative, de responsabilité d'organisation et d'animation d'une équipe éducative ou de suivi des élèves.

Quelques exemples pour s'inspirer : réalisation de supports à destination des familles afin d'expliciter le fonctionnement du second degré et de l'établissement, création d'un livret d'accueil des assistants d'éducation, mise à jour de documents de la vie scolaire, organisation d'une journée thématique, création d'un module de formation pour les délégués de classe, création d'un kit pour les professeurs principaux, mise en place d'une campagne de valorisation du conseil de la vie collégienne ou lycéenne, etc.

► [Infographie relative au stage](#)

Objectifs du SOPA du parcours CPE :

Le stage en pratique accompagnée permet de préparer l'étudiant à la prise en responsabilité d'un service vie scolaire, au suivi des élèves et aux oraux d'admission au concours.

Il a pour objet de donner à l'étudiant une vision aussi complète et cohérente que possible de l'institution dans laquelle il est appelé à évoluer, et de tous les aspects du **métier de conseiller principal d'éducation**. Il s'agit de conforter le projet professionnel de l'étudiant et de privilégier la mise en situation professionnelle dans le cadre général de la « vie scolaire » dans toutes ses dimensions, tout en consolidant la préparation au concours. Le stage est conçu et organisé comme une aide et une préparation à la prise en responsabilité des fonctions de CPE.

Dans le cadre du parcours CPE, les tâches confiées au stagiaire porteront sur le pilotage et l'animation du service vie scolaire, l'accueil des élèves, familles et des AED, la participation aux réunions vie scolaire et de suivi des élèves (cellule de veille, commission fonds social, GPDS, ESS, CPE-PP) et à des séances d'animation pédagogiques et éducatives avec des groupes d'élèves (Heure de vie classe, instances, dispositifs éducatifs etc.).

Contenus du SOPA du parcours CPE :

Le stagiaire intervient toujours en présence du tuteur ÉPLE (et de son binôme s'il n'est pas seul sur son lieu de stage). Il demeure sous l'autorité de l'enseignant titulaire.

Dans un premier temps, la mise en situation professionnelle doit offrir l'opportunité au stagiaire d'observer la pratique quotidienne d'un CPE avec l'appui et les conseils du CPE d'accueil ; puis, très rapidement, de s'exercer aux activités spécifiques, accompagné du CPE expert. Le CPE d'accueil tiendra compte éventuellement de l'expérience antérieure du stagiaire.

Durant son stage, l'étudiant doit respecter le service vie scolaire de l'établissement qui l'accueille, notamment en ce qui concerne les horaires, le règlement intérieur, la confidentialité et les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité qui doivent à cette fin être portés à sa connaissance. Plus généralement, elle ou il respecte l'éthique, le code déontologique et les règles du système scolaire qui l'accueille (règles de confidentialité, principe de neutralité, laïcité). L'étudiant stagiaire s'engage à considérer la période de stage comme un moment privilégié pour se préparer au métier. Il doit se conformer aux règles de l'école de la République et adopter en toute circonstance (aussi bien lors de sa présentation au chef d'établissement ou au tuteur, que devant les élèves), un comportement éthique et responsable.

L'accompagnement du CPE tuteur sera plus important au début de la période de stage, et s'allègera peu à peu pour laisser davantage d'autonomie à l'étudiant stagiaire.

Dans un premier temps des phases d'observation des pratiques du CPE seront proposées pour laisser peu à peu le stagiaire prendre en charge le suivi de l'assiduité, l'animation éducative et le pilotage du groupe des assistants d'éducation ; l'objectif étant qu'il construise sa propre posture professionnelle.

En amont, le tuteur invite l'étudiant à s'impliquer dans la préparation de la journée et des objectifs à remplir. Il lui présente son organisation et les documents et les supports utilisés (pronote, Siecle, ENT etc.) définit les objectifs de la journée et l'amène à réfléchir sur la manière de gérer son temps et de la posture qu'il devra adopter à chaque moment de la journée (temps hors classe, récréations, pause méridienne, entrée et sortie des élèves) et durant les entretiens avec élèves.

En aval, il procède au débriefing de la journée pour aider l'étudiant à expliciter des démarches et l'amener à la prise de recul et la décentration.

Le tuteur propose à l'étudiant les meilleures conditions possibles d'observation et/ou d'intervention. Il apporte des informations sur son établissement d'exercice et du service vie scolaire (projet ÉPLE, volet éducatif, livret AED, etc.) et accompagne l'étudiant dans le pilotage du service et le suivi des AED, la technique d'entretiens et l'organisation de ses interventions en classe ou auprès d'autres publics (AED, collègues, familles, agents, partenaires).

Ces interventions doivent être en conformité avec la politique éducative et les attentes de l'établissement d'accueil. Il intervient si nécessaire sur les questions relatives à la conduite d'un service, d'une réunion ou d'un entretien et à la gestion de différentes situations, notamment pour prévenir et régler les conflits, les attitudes discriminatoires ou les situations de violence.

Le tuteur apporte son expérience professionnelle à l'étudiant stagiaire ainsi qu'une réflexion sur les compétences professionnelles attendues pour **un futur conseiller principal d'éducation**.

Évaluation du SOPA du parcours CPE :

L'évaluation par compétences du stage est de la responsabilité de l'INSPÉ.

Il s'agit d'**évaluation formative** des compétences professionnelles de l'étudiant qui s'appuiera sur un bilan écrit établi par le tuteur ÉPLE **sur les 17 compétences professionnelles ciblées**. La maîtrise totale ou partielle de l'ensemble des compétences professionnelles ne pouvant être exigée en master 2.

L'étudiant devra s'autoévaluer. Son travail d'auto-positionnement sera interrogé au sein de certains cours d'atelier de pratique réflexive dispensés à l'INSPÉ.

Ces 2 évaluations seront un support essentiel pour que les formateurs et le responsable de parcours valident ou non le stage, condition *sine qua non* pour valider le bloc relatif au stage.

Le contenu du e-portfolio de l'étudiant sera également un élément participant à l'évaluation de l'UE. Il correspondra à :

- Ses traces témoignant de la construction des compétences ciblées (cf. annexe Traces de réel relative au stage). L'étudiant est tenu de déposer au moins une trace par compétence dans son e-portfolio.
- Le cas échéant, le document de positionnement complété par les tuteurs.

Par ailleurs, le suivi du stage des étudiants stagiaires est organisé autour d'une **visite formative** réalisée par un CPE de l'INSPÉ. Celui-ci prendra contact avec l'établissement et le tuteur ÉPLE pour organiser la visite prévue.

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Les étudiants créent et gèrent leur e-portfolio en y déposant notamment toutes les traces du réel élaborées ou non avec le numérique et les fichiers relatifs au suivi du stage.

Compétences validées :

DOMAINE A : Agir et interagir en qualité de personnel de l'éducation nationale. L'enseignant, acteur de la communauté éducative et au service de l'éducation nationale :

- **GRCC1** : Prendre en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction :
 - **C1** : Faire partager les valeurs de la République
 - **C2** : Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
 - **C6** : Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- **GRCC2** : Développer des capacités relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement
 - **C7** : Maîtriser la langue française à des fins de communication
 - **C11** : Contribuer à l'action de la communauté éducative
 - **C13** : Coopérer avec les partenaires de l'école
- Concevoir et mettre en œuvre des situations d'accompagnement des élèves, diverses
 - **C3** : Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
 - **C4** : Prendre en compte la diversité des élèves
 - **C5** : Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

- Faire preuve de compétences spécifiques au CPE
 - **CS1** : Organiser les conditions de vie des élèves dans l'établissement, leur sécurité, la qualité de l'organisation matérielle et la gestion du temps
 - **CS2** : Garantir, en lien avec les autres personnels, le respect des règles de vie et de droit dans l'établissement
 - **CS 3** : Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement
 - **CS 4** : Assurer la responsabilité de l'organisation et de l'animation de l'équipe de vie scolaire
 - **CS 5** : Accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif
 - **CS 6** : Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative

DOMAINE B : Mettre en œuvre une démarche réflexive pour faire évoluer ses pratiques et conduire des projets. L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel

- **C9** : Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier
- **C14** : s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Les compétences sont appréhendées de façon globale, par domaine par l'examen des traces, des grilles d'évaluation.

Elles sont évaluées par capitalisation des traces pertinentes de développement de compétences, implication du stagiaire et sa part d'analyse réflexive.

NB : Certaines traces pourraient être évaluées dans le cadre d'autres UE selon les parcours.

Niveau 0 : le stagiaire a déposé sur l'ENT une trace relative au développement de chaque compétence ciblée notamment celles spécifiques au métier visé.

Niveau 1 : les traces déposées sur l'ENT témoignent d'une part active du stagiaire dans les situations professionnelles évoquées. Il y fait part de son analyse d'écarts entre le prévu et le réalisé.

Niveau 2 : les traces déposées sur l'ENT relèvent de l'implication du stagiaire dans les situations professionnelles évoquées. Celles-ci font l'objet d'une analyse réflexive pertinente (indicateurs précis, évaluation au regard d'apports théoriques (différentes UE et/ou lectures) et mise en perspective adaptée (remédiations précises, opérationnelles et pertinentes).

Niveau 3 : Les traces déposées sur l'ENT montrent que le stagiaire sait gérer toute situation de façon autonome, qu'il fait preuve d'analyse réflexive pertinente lui permettant de s'y adapter et qu'il s'implique dans la collaboration avec des membres de la communauté éducative ou des partenaires.

En M2, l'étudiant devra avoir **atteint au moins le niveau 2** pour chaque groupement de compétences.

La validation du stage se fera en première instance par le tuteur INSPÉ au regard de l'ensemble des traces déposées dans le e-portfolio et de l'avis du tuteur ÉPLE.

En cas de non-validation première, le stagiaire aura un entretien en deuxième instance avec son tuteur INSPÉ et le responsable de parcours. Cette commission statuera sur la validation définitive ou non du stage.

ÉVALUATION DES STAGES - RÉCAPITULATIF

Compétences évaluées	M2 SOPA
CPE : les 10 compétences de M1 + C1, C4, C5, C8, C9, C14 et CS4	Les 4/5^{ème} du stage doivent être effectués. • Examen des traces déposées dans l'e-portfolio • Examen du document co-complété par les tuteurs ÉPLE et INSPÉ et le stagiaire au terme du stage. • Une visite formative du tuteur INSPÉ Le tuteur INSPÉ évalue le stage au regard des pièces du e-portfolio. Le niveau 2 est attendu dans l'acquisition des compétences. En cas de non-validation, un entretien est programmé (en présence ou en visioconférence). Il réunit le tuteur INSPÉ, l'étudiant et le responsable de parcours.

UE3.2

ETRE FONCTIONNAIRE CPE, GARANT DU DROIT ET ACTEUR DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE AU SEIN DU SYSTEME EDUCATIF

ECTS : 13

EC3A.2

LA COMMUNICATION INTERPERSONNELLE AU SERVICE DE LA DIMENSION RELATIONNELLE DE LA FONCTION DE CPE

ECTS :

CM :

TD : 49

TP :

Objectifs :

Il s'agira, pour l'étudiant, d'appréhender les compétences lui permettant de structurer son propos et de nourrir un échange professionnel.

Contenus :

Les techniques pour un exposé dynamique et pour apporter des réponses problématisées et construites.

M3C session 1 :

Non évalué

M3C session 2 :

Non évalué

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Formation intégralement par le numérique avec la découverte de l'utilisation d'une plateforme d'apprentissage qui favorisera l'utilisation d'outils numériques variés et de pratiques adaptées.

Compétences validées :

Utilise les outils numériques et réseaux mis en place dans l'établissement
Distingue les usages personnels et professionnels dans sa pratique

EC3B.2

AGIR POUR UN CLIMAT SEREIN : ENJEUX ET MODALITES D'ACTION

ECTS : 3

CM : 7

TD : 14

TP :

Objectifs :

- Définir la notion de climat scolaire et de bien-être, les piliers d'action et ses enjeux.
- Comprendre l'évolution de la place accordée à la notion de climat scolaire dans les débats actuels et au sein des EPLE pour refonder une école sereine et citoyenne.
- Comprendre les raisons pour lesquelles l'instauration d'un climat scolaire serein constitue aujourd'hui un enjeu majeur pour l'École de la république et pour la réussite des élèves.
- Déterminer et s'interroger sur le rôle et les missions dévolus au CPE et à la vie scolaire.
- Sensibiliser au rôle de tous les acteurs de la communauté éducative dans l'instauration d'un climat scolaire serein notamment en accordant une importance majeure à la vigilance afin de prévenir, d'anticiper tout ce qui peut créer des tensions dans les établissements.

Contenus :

Le climat scolaire est une responsabilité collective dont la finalité est la construction du bien vivre et du bien-être des élèves et du personnel de l'école. Le défi est d'implanter des pratiques dans le quotidien.

Cet EC aborde des thèmes particuliers en lien avec les 7 piliers du climat scolaire : La Sanction Éducative, la posture professionnelle et l'autorité en lien avec la justice scolaire, Le Harcèlement et le Cyberharcèlement en lien avec la prévention des violences scolaires, l'Orientation en milieu scolaire en lien avec les pédagogies et stratégies d'équipe, la Persévérance et le raccrochage scolaire, les Parcours éducatifs : Avenir, Citoyen, Artistique & Culturel, Santé en lien avec la pédagogie et la coopération entre équipes, L'école inclusive, l'égalité Filles garçons en lien avec la Mixité et l'engagement des élèves en lien avec l'amélioration de l'accueil et la qualité de vie à l'École.

Les notions de coéducation et de coopération seront abordées pour chaque thème afin de mettre en avant le travail étroit avec les familles dans le cadre du climat scolaire et de la réussite des élèves.

M3C session 1 :

Activités de contrôle continu

M3C session 2 :

Activités de contrôle continu

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Formation intégralement par le numérique avec la découverte de l'utilisation d'une plateforme d'apprentissage qui favorisera l'utilisation d'outils numériques variés et de pratiques adaptées.

Compétences validées :

Compétences relatives à la contribution du CPE à la définition et à la mise en œuvre de la politique éducative (CS2, CS3, CS4, CS8)

Compétences liées à l'accompagnement des élèves dans leur globalité (CS1, CS5, CS6, CS7)

Compétences relatives à l'usage et à la maîtrise des technologies de l'information et de la communication (CC9)

Compétences d'analyse et d'adaptation de sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions du métier et de son environnement de travail (CC14)

EC3C.2

SE FORMER, S'AUTOFORMER ET ENSEIGNER AU ET PAR LE NUMERIQUE

ECTS : 3

CM : 2

TD : 11

TP : 4

Contenus :

Axe 1 : Acquisition des compétences générales numériques utiles à l'enseignant

Outil PIX

Compétences transversales et professionnelles du CRCN (cadre de référence des compétences numériques - bulletin officiel n°37 du 10 octobre 2019) dans la démarche du cadre de référence européen DIGCOMP :

https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo37/MENE1915146D.htm?cid_bo=145589

5 domaines : Information et données, Communication et collaboration, Création de contenus, Protection et sécurité, Environnement numérique

1h TD

Axe 2 : Acquisition des compétences numériques spécifiques au métier d'enseignant

Formation spécifique : « S'approprier les droits et obligations liées à l'usage du numérique dans le cadre professionnel ; distinguer identités numérique professionnelle et personnelles »

RGPD Déontologie, éthique / Outils professionnels Eduscol, BO, m@gistère, FUN, PIX

2h TD présentiel + 2h à distance

Axe 3 : Dimension réflexive du professionnel sur l'utilisation du numérique dans son métier

- Présentation du projet de groupe (thématiques imposées)
- Présentation des outils à disposition (espace collaboratif, capsules théoriques)
- Apports théoriques sur l'analyse réflexive
- Apports théoriques à distance (2h sur la thématique choisie)
- Travail en groupe via espace collaboratif (en autonomie entre pairs)
- Travail de sécurisation du projet
- Mise en œuvre si possible essai didactique, sinon devant le groupe
- Retour d'expérience, production d'une vidéo de groupe pour l'évaluation

4h TD présentiel + 2h à distance + 4h TP

EC3D.2

PROJET CULTUREL : ARTISTIQUE, SCIENTIFIQUE OU EDUCATIF

ECTS : 2

CM :

TD :

TP : 6

Objectifs :

Mettre en œuvre un projet

Contenus :

- Envisager le projet au regard du projet pédagogique et éducatif de l'établissement / des différents parcours : Santé, Citoyen, Éducation Artistique et Culturelle (PEAC), Avenir et en cohérence avec les compétences du socle.
- Mettre en œuvre des projets en convoquant plusieurs champs disciplinaires
- Découvrir les ressources existantes sur le territoire
- Inscrire le projet interdisciplinaire dans les objectifs des programmes
- Élaborer un parcours d'enseignement en situation de projet
- Savoir évaluer, élaborer et partager des compétences communes et spécifiques aux disciplines impliquées/ élaborer des outils

EC3E

LANGUE VIVANTE ETRANGERE

ECTS : 2

CM :

TD : 20

TP :

Deux langues au choix : anglais ou espagnol. Il suffit de préciser le choix de la langue vivante. À défaut d'avoir émis le choix de l'espagnol, l'étudiant(e) sera automatiquement inscrit(e) en anglais.

Objectifs :

Validation de la compétence CC8 du référentiel métier :

Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

La langue est conçue et enseignée à partir de situations dites réalistes, en lien avec la culture de la langue cible. Les étudiant(e)s devront atteindre au moins le niveau 2 de la compétence CC8 du référentiel métier dans deux activités langagières (compréhension écrite et production écrite), avec possibilité de valider le niveau 3. La langue est, à la fois, le vecteur et la finalité de ces cours dans un souci d'une progression linguistique de l'étudiant(e). Cet EC répond à une politique linguistique commune visant à :

- permettre aux étudiant(e)s d'acquérir le niveau linguistique et culturel requis pour l'obtention de la 2ème année de master ;
- prendre en compte les besoins des futurs professeurs du second degré pouvant être amenés à utiliser une langue étrangère dans le cadre d'activités scolaires ou de séquences d'enseignement.

Contenus :

Dans une démarche de projet et dans le but d'améliorer ou de renforcer les compétences linguistiques, études de textes et de supports vidéo relatifs au domaine de l'enseignement et en lien avec des questions éducatives, dans la langue cible.

M3C session 1 :

En lien avec le cours traitant de questions éducatives et professionnelles :

- Épreuve de compréhension écrite dans la langue cible
- Épreuve de production écrite dans la langue cible

M3C session 2 :

Une épreuve écrite (1h) : compréhension écrite et production écrite à partir d'un document écrit en lien avec le thème du cours

Les étudiants devront atteindre au moins le niveau 2 de la compétence CC8 du référentiel métier dans les deux activités langagières (compréhension écrite et production écrite), avec possibilité de valider le niveau 3.

Conformément à l'article 8 de l'arrêté du 27 août 2013, modifié par l'arrêté du 24 juillet 2020 : «La formation intègre un enseignement visant la maîtrise d'au moins une langue étrangère en référence au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues. Cet enseignement est sanctionné par l'attribution de crédits européens. Ces crédits ne peuvent être obtenus par compensation.»

Les étudiant(e)s non-linguistes doivent suivre l'EC LVE même s'ils/elles ont un niveau B2 dans une langue étrangère, sauf s'ils/elles ont déjà validé l'EC3E.2 en Master MEEF (cas des redoublements).

Ils/elles devront dans ce cas établir un contrat pédagogique pour l'EC LVE MEEF 2 en présentant des justificatifs auprès de la gestionnaire de scolarité INSPÉ de leur parcours.

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Mise à disposition d'outils d'auto-formation en langue via Tutelec

Compétences validées :

CC8

EC3F

SPECIALISATION AU CHOIX

ECTS : 3

CM : 4

TD : 9

TP :

EC3FA.1

LANGUES ET INTERDISCIPLINARITE

Objectifs :

Comment faire vivre la France plurilingue dans la classe ici et ailleurs et comment la faire fructifier ?

- Répondre à une politique linguistique commune prenant en compte les besoins des futur(e)s enseignant(e)s des parcours non-linguistiques ;
- Confronter les approches pédagogiques, dans le cadre d'activités scolaires ou de séquences d'enseignement, au-delà même de l'enseignement disciplinaire ;
- Outiller les futur(e)s enseignant(e)s pour leur permettre de s'engager dans des projets de collaboration et/ou de mobilité internationale ;
- Les sensibiliser et les préparer à l'ouverture internationale dans leur milieu professionnel ;
- Leur faire connaître les projets de mobilité élèves et/ou d'échanges internationaux (jumelages et coopérations) ainsi que l'interdisciplinarité fondée sur les langues dans le cadre de la DNL, de projets EPI ou de collaboration avec les professeurs documentalistes par exemple.

Contenus :

Déclinaisons sur les deux années de Master : concepts-clés et valeurs de l'éducation plurilingue et interculturelle ; approches historiques, épistémologiques, sociologiques de l'apprentissage des langues vivantes ; connaître les dispositifs d'enseignement plurilingue ; les programmes européens et internationaux de formation tout au long de la vie et de mobilité étudiante ; la mobilité internationale ; enseigner à l'étranger.

Finalités professionnelles : savoir établir des liens entre les langues vivantes et les autres apprentissages ; développer l'ouverture aux autres cultures et la dimension internationale ; favoriser l'ouverture sur l'Europe et le monde ainsi que la mobilité des élèves et des enseignants ; être sensibilisé à l'enseignement des disciplines académiques, mathématiques, sciences, histoire-géographie etc. (DNL : disciplines non linguistiques) et/ou co-enseigner en langue étrangère ; promouvoir les langues vivantes en situation de plurilinguisme et d'interculturalité ; apprendre à travailler avec les assistants de langue

En Master 2, l'option Langues et interdisciplinarité privilégie la maîtrise des différents concepts selon une visée professionnalisante et en prenant soin de mettre en exergue la diversité linguistique et interculturelle actuelle des élèves.

M3C :

Présentation à l'oral d'une action pédagogique en lien avec l'une des thématiques/problématiques traitées dans l'un des cours, prenant appui sur un carnet de bord rédigé lors des différents stages et selon des lectures qui pourront être proposées par les enseignants.

La présentation orale :

En deuxième année de master, les étudiants poursuivront l'option choisie dans une perspective d'approfondissement pour concevoir, en groupe ou seul, un dispositif pédagogique plus abouti qui inclut des stratégies transférables. Ils pourront choisir de travailler dans une démarche de différenciation, de remédiation ou d'enrichissement afin de répondre aux besoins des élèves dont ils sont éventuellement chargés.

La présentation orale peut se faire en groupe ou seul. En EAD, un travail individuel est conseillé.

Critères d'évaluation du travail présenté à l'oral :

- L'identification et la présentation du besoin des élèves préalablement identifié ou du point d'appui à partir duquel construire une action pédagogique
- L'analyse des repérages collectés
- Le réinvestissement des acquis
- La pertinence et la qualité de l'action pédagogique proposée

Session 1 :

Une note moyenne de plusieurs notes de contrôle continu (oral et/ou écrit).

Projet évalué par une grille de compétences (résultat : validé/non validé).

Session 2 :

Une épreuve orale.

Projet évalué par une grille de compétences (résultat : validé/non validé).

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Intégration de la culture numérique (eTwinning, regard distancié sur les innovations pédagogiques et les avancées technologiques, expression orale et autoformation, plateformes d'échange, réglementation etc.) afin de répondre aux enjeux de l'internationalisation des compétences.

Compétences validées :

CC1 à CC14

P1 à P5

Objectifs :

- Devenir un enseignant acteur de la communauté éducative de l'Éducation nationale et participer à la mise en œuvre de l'école inclusive.
- Acquérir une culture professionnelle commune et individualiser son parcours de formation dans un contexte local.

Connaître :

- Les principes déontologiques, réglementaires et institutionnels ainsi que les enjeux et les questions de société concernant l'école inclusive.
- Les missions éducatives de l'enseignant.

Etre capable :

D'identifier et d'accompagner les besoins particuliers de tous les élèves.

Contenus :

CM1 et CM2 : Connaissances des différents troubles

TD1 : Observer et évaluer pour identifier les besoins d'un élève

TD2 : Présenter le profil d'un élève BEP rencontré en stage (réussites/points d'appuis, difficultés)

TD3 : Concevoir une séance d'apprentissage accessible (différenciation, adaptation, CUA)

TD4 : Évaluation formative (présentation flash étude de cas : différenciation ou pédagogie pour une séance d'apprentissage, un plan, quels besoins, quelles adaptations pour y répondre et un outil numérique)

Modalités :

Les TD prennent appui sur les stages d'observation et /ou les stages en responsabilité.

Assiduité : présence obligatoire lors des TD.

M3C :**Session 1**

Continuum de formation entre le M1 et le M2 ;

Travail de groupe : exposé oral et remise d'un écrit support ;

Pour les étudiants dispensés d'assiduité (salarié) : écrit personnel (dossier thématique) si impossible de se présenter lors de l'oral, présentation orale sur support numérique.

Assiduité : présence obligatoire lors des TD.

Session 2

Reprise du travail demandé en session 1

Compétences validées par l'option lors de l'évaluation :

C6 Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques

C7 Maîtriser la langue à des fins de communication

P3 Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

C4 Prendre en compte la diversité des élèves

UE4.2

SE FORMER A ET PAR LA RECHERCHE : SEMINAIRES ET MISE EN ŒUVRE DU
MEMOIRE UNIVERSITAIRE PROFESSIONNEL

ECTS : 16

EC4AC.2

L'ECRITURE A VISEE SCIENTIFIQUE

ECTS :

CM :

TD : 6

TP :

Objectifs :

Permettre aux étudiant.es d'être sensibilisé.es aux enjeux de la rédaction scientifique d'un mémoire universitaire à visée professionnelle.

Contenus :

- Les règles et les méthodes de rédaction d'un mémoire universitaire à visée professionnelle
- Le style scientifique (citation des ressources, les références dans la bibliographie, l'usage des notes de bas de page...)
- Le respect des normes
- Conseils et illustrations par des exemples

EC4B.2

SEMINAIRES DE RECHERCHE

ECTS :

CM :

TD : 22

TP :

Objectifs :

Permettre aux étudiant.es :

- d'être initié.e à la recherche à partir des problématiques liées à l'enseignement, l'éducation ou à la formation,
- de construire dans une meilleure objectivité les situations professionnelles rencontrées et de les élaborer pour constituer des objets de recherche,
- de se forger un point de vue informé et distancié sur les pratiques professionnelles,
- de rédiger un mémoire de recherche universitaire à visée professionnalisante et à caractère scientifique.

Contenus :

- L'élaboration d'un questionnaire de recherche
- La recherche bibliographique commentée, la construction d'un référent théorique
- La démarche d'investigation rigoureuse
- L'analyse de la collecte des données
- La production de connaissances nouvelles et la visibilité d'un lien avec la pratique
- La communication des résultats
- La construction d'une dimension critique et réflexive
- Les conseils pour préparer sa soutenance de mémoire

ANNEXES

UE/EC	Matières	Département	Type	CM	TD	Groupes	Regroupements entre parcours	Étudiants RSE (Substitution) FACULTATIF	Session 1 Type d'épreuve (ccT, Cci, Ct)	Nature Durée de l'épreuve	Calcul note session (%ET + %CC)	Seconde Chance Ou Rattrapage	Si Rattrapage Durée de l'Epreuve Session 2	Calcul Session 2 Après Rattrapage Exple Meilleure des 2 Notes, OU , remplace la note de Session 1	NOTE ET RESULTAT ATTENDUS	Modalités Spécifiques
UE1.2 - Maîtriser les savoirs et les compétences pour favoriser les situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves dans leur parcours scolaire									CCI	Activités guidées et livrables	100%CC	Rattrapage		Meilleure des 2 notes	Note	
EC1B.2 - Analyser afin de fonder son action	obligatoire			3	14	1			CCI	Activités guidées et livrables	100%CC	Rattrapage	3h	Meilleure des 2 notes	Note	
EC1C.2 - Le CPE, accompagnateur de l'ado	obligatoire			4	17	1			CCI	Activités guidées et livrables	100%CC	Rattrapage	4h	Meilleure des 2 notes	Note	
EC1G.2 - Méthodologie du concours	obligatoire				40	1			-	-	-	-	-	-	Résultat	
UE2.2 - Concevoir, mettre en œuvre et analyse de missions d'éducation									CCI	Activités guidées et livrables	100%CC	Rattrapage		Meilleure des 2 notes	Note	
EC2A.2 - Scénarisation des situations éducatives	obligatoire			2	30	1			CCI	Activités guidées et livrables	100%CC	Rattrapage	3h	Meilleure des 2 notes	Note	
EC2B.2 - Simulation de l'agir professionnel	obligatoire			37	23	1			-	-	-	-	-	-	Résultat	
EC2E.2 - Le service et l'équipe : scénarisation	obligatoire			7	8	1			CCI	Activités guidées et livrables	100%CC	Rattrapage	2h	Meilleure des 2 notes	Note	
EC2F.2 - De la cognition à la dimension pédagogique	obligatoire			13	26	1			CCI	Activités guidées et livrables	100%CC	Rattrapage	4h	Meilleure des 2 notes	Note	
EC2G.2 - Accompagnement groupal de la classe	obligatoire				30	1			CCI	Activités guidées et livrables	100%CC	Rattrapage	3h	-	Résultat	
UE3.2 - Être fonctionnaire CPE, garant du droit et acteur de la communauté éducative au sein du système éducatif									CCI	Activités guidées et livrables	100%CC	Rattrapage		Meilleure des 2 notes	Note	
EC3A.2 - La communication interpersonnelle	obligatoire				49	1			-	-	-	-	-	-	Résultat	
EC3B.2 - Agir pour un climat serein : enjeu	obligatoire			7	14	1			CCI	Activités guidées et livrables	100%CC	Rattrapage	3h30	Meilleur des 2 résultats	Résultat	
EC3C.2 - Se former, s'autoformer et enseigner	obligatoire				15	1			CCI	Activités guidées et livrables	100%CC	Rattrapage	1h	Meilleur des 2 résultats	Résultat	
EC3D.2 - Projet culturel : artistique, scientifique	obligatoire				6	1			CCI	Activités guidées et livrables	100%CC	Rattrapage	1h	Meilleur des 2 résultats	Résultat	
EC3E.2 - Langue EC3EA.2 - Langue Vivante Et	au choix				20	1			CCI	Note de contrôle continu	100%CC	Rattrapage	20 minutes			
EC3E.2 - Langue EC3EB.2 - Langue vivante étrangère	au choix				20	1			CCI	Note de contrôle continu	100%CC	Rattrapage	20 minutes	Meilleure des 2 notes	Note	
EC3E.2 - Langue EC3EC.2 - Langue vivante étrangère	au choix				20	1			CCI	Note de contrôle continu	100%CC	Rattrapage	20 minutes			
EC3F.2 - Spécialité EC3FA.2 - Langues et littératures	au choix			4	9	1			CCI	Note de contrôle continu	100%CC	Rattrapage				
EC3F.2 - Spécialité EC3FB.2 - Allophonie et francophonie	au choix			4	9	1			CCI	Note de contrôle continu	100%CC	Rattrapage	Oral de 20 min	Meilleure des 2 notes	Note	
EC3F.2 - Spécialité EC3FC.2 - Ecole inclusive	au choix			4	9	1			CCI	Note de contrôle continu	100%CC	Rattrapage	(10 exposé + 10 entretien)			
EC3F.2 - Spécialité EC3FD.2 - Développement durable	au choix			4	9	1			CCI	Note de contrôle continu	100%CC	Rattrapage				
UE4.2 - Se former à et par									CCI	Mémoire et soutenance	100%CC	Rattrapage		Meilleure des 2 notes	Note	
EC4A.2 - Séminaires EC4AC.2 - L'écriture à visée scientifique	obligatoire				6	1			CCI	Mémoire écrit et soutenance orale (1 note)	100%CC	Rattrapage	Mémoire écrit et soutenance orale (1	Meilleure des 2 notes	Note	
EC4B.2 - Séminaires de recherche	obligatoire				22	1			CCI			Rattrapage				